

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°053 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 2022-10/PRES-TRANS DU 19 SEPTEMBRE 2022 PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT COMPOSE DU CREDIT IDA N°7035-BF, DU DON IDA N°D966-BF ET DU DON PROGREEN N°TFOB7516, SIGNES LE 30 JUIN 2022 A OUAGADOUGOU, ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA) POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA DEFORESTATION ET A LA DEGRADATION DES PAYSAGES COMMUNAUX REDD+ (PGPC/REDD+)

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité par la députée **Sabine OUEDRAOGO/COMPAORE**, rapporteur.

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi 02 août de 09 heures 48 minutes à 10 heures 10 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2022-010/PRES-TRANS du 19 septembre 2022 portant autorisation de ratification de l'accord de financement composé du Crédit IDA n°7035-BF, du Don IDA n°D966-BF et du Don PROGREEN n°TFOB7516, signés le 30 juin 2022 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association internationale de Développement (IDA) pour le financement du Projet de gestion durable des paysages communaux pour la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des paysages communaux REDD+ (PGPC/REDD+).

Auparavant, la députée Sabine OUEDRAOGO/COMPAORE a été désignée rapporteur pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le lundi 24 et le mardi 1^{er} août 2023, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, les commissions générales, saisies pour avis, étaient représentées ainsi qu'il suit :

- la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par la députée Esther BAMOUNI/KANSONO ;
- la Commission du développement durable (CDD), par le député Aboubacar KABRE.

L'ordre du jour a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I-1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Roger BARO, Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement. Il était assisté de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice, des Droits humains et des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification,
- objectifs, zones d'intervention et bénéficiaires du programme,
- description technique du projet,
- coût du projet et caractéristique du financement,
- montant et conditions du financement.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

I-2. Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui ont porté sur :

- la nécessité de transférer les fonds aux collectivités territoriales pour la mise en œuvre du projet ;
- la réalisation des études d'impact environnemental et social dans le cadre de ce projet ;
- la communication, à la Représentation nationale, des objectifs spécifiques du projet ;

- l'évaluation du niveau de réduction des gaz à effet de serre ;
- les critères de choix des zones d'intervention du projet ;
- l'absence de la région du Sahel sur la liste des zones d'intervention du projet ;
- l'explication de l'expression « d'expériences réussies des projets pilotes du Programme d'investissement forestier » ;
- la justification de l'exclusion des régions du Plateau Central et du Centre Nord parmi les zones d'intervention du projet ;
- l'explication des taux de 75% et de 80% mentionnés aux points 9 et 13 au niveau des résultats attendus ;
- les résultats attendus des produits forestiers non ligneux ;
- la signification d'un emploi vert et les actions concrètes pour le réaliser ;
- les contraintes et les défis actuels auxquels fait face l'Agence nationale des évaluations environnementales (ANEVE) ;
- les garanties dont dispose le Gouvernement afin de préserver les projets dans leur mise en œuvre contre l'impact de l'insécurité ;
- la possibilité de réorienter le projet vers d'autres zones non identifiées dans le présent projet ;
- le mécanisme de ciblage des bénéficiaires directs du présent projet ;
- la non intégration des « thématiques environnement et développement durable » dans le cadre des résultats attendus dans les soixante-six autres communes bénéficiaires du projet.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu de la députée rapporteur, la CAEDS estime que la ratification de la présente ordonnance permettra de renforcer la gestion durable des paysages et de générer des revenus au profit des populations dans les zones forestières ciblées.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 02 août 2023

Le Président

Daniel ZOUNGRANA

Le Rapporteur

Sabine OUEDRAOGO/COMPAORE

**LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES DE LA COMMISSION A LA
SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE MERCREDI 02 AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS	Président
2.	TRAORE Thomas	PP	Vice-président
3.	SAWADOGO Moussa	FVR	1 ^{er} Secrétaire
4.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
5.	TRAORE Boureima	FVR	Membre
6.	DIALLO Ousmane	PP	Membre

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES DE LA
COMMISSION A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT
LE MERCREDI 02 AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	ABSENT/ ABSENT EXCUSE
1.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS	2 ^e Secrétaire	Absent excusé
2.	GANSONRE Marc Bertin	OSC	Membre	Absent
3.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre	Absent
4.	BAKO Wilfried Prosper	PP	Membre	Absent
5.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre	Absent
6.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre	Absent
7.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre	Absent
8.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	OSC	Membre	Absent

**LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT
LE MERCREDI 02 AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
3.	OUEDRAOGO/ZAMPALEGRE Aïcha	Administrateur parlementaire
4.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Secrétaire
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
6.	TAPSOBA Clément	Stagiaire